

### Section Cyclotourisme

Champion de France UFOLEP  
Champion des Alpes-Maritimes  
Champion de la Côte d'Azur  
Champion scolaire des Alpes-Maritimes  
Champion scolaire de la Côte d'Azur

### Section Cycloport

Champion des Alpes-Maritimes  
Champion de la Côte d'Azur

### Siège du Club

Palais Brea, 16 Avenue Notre-Dame  
06000 NICE

# ASSOCIATION VÉLOCIPÉDIQUE DES AMATEURS NIÇOIS



## Description des commissions

### a. Commission 1

#### *Vie de l'association :*

Rédaction et modifications des statuts et du règlement intérieur.

Organisation de l'Assemblée Générale :

- Rédaction de l'ordre du jour, convocation, présidence de l'Assemblée générale.

Organisation du Conseil d'Administration :

- Rédaction de l'ordre du jour, convocation, présidence du conseil.

Relations avec les collectivités et les sponsors.

Gestion des locaux du club.

Gestion des véhicules du club.

Gestion des accidents.

#### *Communication :*

Le site [avanice.fr](http://avanice.fr) :

- Création, modification de l'architecture du site,
- Création des contenus,
- Mise en ligne du site,

La Gazette de l'AVAN :

- Création du contenu,
- Mise en page
- Publication.

La plaquette annuelle de l'AVAN :

- Création du contenu,
- Mise en page
- Impression.

#### *Veille technologique*

- Choix de l'hébergement,
- Relations avec l'hébergeur,
- Gestion, surveillance et maintenance du site,
- Gestion des mises à jour logicielles,
- Gestion et maintenance du « cloud »,
- ...

## **b. Commission 2**

### ***Gestion des parcours hebdomadaires***

- Création (copier-coller et modifications) des parcours des jeudi et des dimanches,
- Édition des listes et mise en page pour la Gazette et le site.

### ***Organisation des rassemblements***

- Choix du nombre et des lieux des rassemblements organisés par l'AVAN en relation avec l'UFOLEP,
- Coordination du calendrier des rassemblements en relation avec l'UFOLEP,
- Relation avec les collectivités concernées,
- Recrutement des bénévoles nécessaires,
- Achats matériels, aliments solides et liquides,
- Installation des stands,
- Gestion des manifestations (ravitaillements, enregistrement des participants)
- Désinstallation des stands,
- Réalisation des classements et envoi aux clubs et à l'UFOLEP.

### ***Organisation des séjours***

- Choix du séjour et des dates et des parcours,
- Choix de l'hébergement et relations avec l'hébergeur (tarifs, contrat, ...),
- Gestion des paiements (des participants et à l'hébergeur),
- Organisation des transports,
- Compte-rendu en fin de séjour.

### ***Organisation des randonnées journée***

- Création du programme et des parcours,
- Organisation des transports,
- Compte-rendu en fin de séjour.

### ***Gestion de la tenue du club***

- Négociations avec le fournisseur (qualité des articles, conditions générales de commande et de livraison),
- Commandes,
- Réception des colis,
- Mise en place du stock,
- Vente,
- Gestion du stock.

### c. Commission 3

#### *École de cyclisme*

- Relation avec les parents,
- Accueil des élèves,
- Formation des élèves à la pratique de l'activité avec prise en compte des niveaux de chaque élève,
- Contrôle permanent du matériel,
- Formation des encadrants,
- Programmation des parcours et des brevets,
- Gestion du véhicule accompagnateur et de son pilote,
- Formation à la réglementation cycliste et au code de la route,
- Gestion des classements.

#### *Formations*

- Choix des formations (comptabilité, droit des associations, informatique, management des associations ...),
- Relation avec les organismes de formation,
- Gestion des bénéficiaires,
- Evaluation des formations.

#### *Cycloport*

- Organisation des championnats AVAN (coupe de la montagne, championnat cycloport, challenge Ardison ...),
- Préparation physique aux épreuves,
- Encadrement des épreuves (transport, assistance ...).

### Rôle des commissions

- **Participation des membres** : Les commissions offrent aux membres un moyen de s'impliquer activement dans la vie du club, ce qui favorise l'engagement et la cohésion.
- **Division des tâches** : Les commissions permettent de répartir le travail entre les membres, chaque commission prenant en charge un domaine particulier.
- **Expertise spécifique** : Chaque commission peut se concentrer sur un domaine d'expertise particulier, regroupant des membres ayant des compétences ou des connaissances spécifiques. Cela permet de traiter des questions techniques ou complexes avec plus d'efficacité.
- **Efficacité organisationnelle** : En déléguant des responsabilités à des groupes plus petits, l'AVAN fonctionnera de manière plus harmonieuse. Cela réduira le besoin de discussions longues et détaillées lors des assemblées générales ou réunions de conseil.
- **Suivi des projets** : Les commissions sont responsables du suivi et de l'exécution de projets spécifiques, facilitant la mise en œuvre des décisions prises par l'AG ou le CA.
- **Prise de décision** : Les commissions peuvent formuler des recommandations au CA ou à l'AG, aidant ainsi à éclairer les prises de décisions.